

TRANQUILLITE

calme *civisme*
PROPRETE

dialogue

paix

CIVILITE

courtoisie

respect

CITOYENNETE

solidarité

GUIDE

du petit citoyen #2

à l'attention des élèves de CE2 / CM1

A Bruay-La-Buissière,
le respect, **je m'engage**

VIVRE TOUS ENSEMBLE!



POUR NOUS, LE RESPECT EST UN ART DE VIVRE !

Tous les enfants ont des droits. Ils ont aussi des devoirs. Qu'ils soient filles ou garçons, riches ou pauvres, valides ou handicapés, de couleur de peau ou de religion différentes.

Les droits sont des règles qui précisent ce que tu peux faire et ce à quoi tu peux prétendre. Par exemple, tu as le droit d'être protégé et éduqué, de vivre dans un environnement sain, de penser librement...

Les devoirs sont toutes les choses que tu dois respecter pour vivre avec les autres en parfaite harmonie. Dans ce cas, tu as le devoir d'être poli avec ton entourage, de participer, de respecter les autres, de protéger ton environnement...

Cette brochure va t'aider à suivre et comprendre qu'une attitude respectueuse permet de mieux vivre avec les autres. Elle te permettra de te familiariser avec les règles de vie en communauté et te préparer à devenir un bon citoyen.

Convention des Droits de l'enfant	P 5
Charte de la laïcité	P 6
La politesse	P 8
L'environnement	P 9
La sécurité routière	P 11
La solidarité pour tous	P 14
La tranquillité publique	P 15
La confiance	P 16
Le développement durable	P 18
Numéros utiles	P 19
Les campagnes	P 20
Bon à savoir	P 23

L'enfant a des Droits mais aussi des Devoirs

En France, la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a été promulguée le 26 août 1789. La Charte des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 1959. Elle énonce le droit pour chaque enfant, à être protégé de toute forme de cruauté ou d'exploitation, comme par exemple l'esclavage.

Depuis le 20 novembre 1989, tous les pays se sont engagés à faire respecter la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, sauf les Etats-Unis et la Somalie.

La convention affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qui a besoin d'être protégé et soigné mais que c'est aussi une personne qui a le droit d'apprendre, de s'amuser et de s'exprimer.

Si les enfants ont des droits, ils ont aussi des devoirs envers leur famille, la société, l'école, la classe... Qu'en penses-tu ?



- 1 |** La France a une République laïque, même lorsque ce n'est pas le cas. Elle n'est pas laïque, mais elle est république, et c'est ce qui est le plus important. Elle n'est pas laïque, mais elle est république, et c'est ce qui est le plus important.

2 | La République française appelle la séparation des religions en son état. C'est une erreur, il faudrait au contraire appeler la séparation des religions.

LA RÉPUBLIQUE EST LAIQUE

- 3 |** La loi sur la sécurité et la défense du territoire (Secter) établit des normes pour assurer la sécurité du territoire et pour empêcher les actes de terrorisme. La loi sur la sécurité et la défense du territoire (Secter) protège le territoire canadien contre les menaces extérieures et intérieures.

4 | La loi sur la sécurité et la défense du territoire (Secter) établit des normes pour assurer la sécurité du territoire et pour empêcher les actes de terrorisme. La loi sur la sécurité et la défense du territoire (Secter) protège le territoire canadien contre les menaces extérieures et intérieures.

5 | La loi sur la sécurité et la défense du territoire (Secter) établit des normes pour assurer la sécurité du territoire et pour empêcher les actes de terrorisme. La loi sur la sécurité et la défense du territoire (Secter) protège le territoire canadien contre les menaces extérieures et intérieures.

CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

- 6** **La liberdad individual** es el derecho de los individuos a participar en la sociedad sin restricciones ni obligaciones. El libertad individual es un derecho fundamental que protege la libertad de expresión, la libertad de pensamiento, la libertad de religión y la libertad de asociación.

7 **La libertad de expresión** es el derecho de los individuos a expresar sus ideas y opiniones sin restricciones ni obligaciones. La libertad de expresión es un derecho fundamental que protege la libertad de pensamiento, la libertad de religión y la libertad de asociación.

8 **La libertad de pensamiento** es la libertad de expresión que se basa en la libertad de expresión de los individuos. La libertad de pensamiento es un derecho fundamental que protege la libertad de pensamiento, la libertad de religión y la libertad de asociación.

9 **La libertad de pensamiento** es el derecho de los individuos a expresar sus ideas y opiniones sin restricciones ni obligaciones. La libertad de pensamiento es un derecho fundamental que protege la libertad de pensamiento, la libertad de religión y la libertad de asociación.

10 **La libertad de pensamiento** es el derecho de los individuos a expresar sus ideas y opiniones sin restricciones ni obligaciones. La libertad de pensamiento es un derecho fundamental que protege la libertad de pensamiento, la libertad de religión y la libertad de asociación.

11 **La libertad de pensamiento** es el derecho de los individuos a expresar sus ideas y opiniones sin restricciones ni obligaciones. La libertad de pensamiento es un derecho fundamental que protege la libertad de pensamiento, la libertad de religión y la libertad de asociación.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

- 12** | Les entretiens sont organisés à la demande des familles, mais aussi par les agents publics ou les conseillers de l'État, qui délivrent un avis sur les risques, avant d'aller à la procédure de séparation de la famille.

Il est alors possible d'organiser une réunion pour discuter de la séparation et de la séparation de la famille.

13 | Vous pouvez également demander une réunion de conseil pour discuter de la séparation de la famille.

14 | Vous pouvez également demander une réunion de conseil pour discuter de la séparation de la famille.

15 | Les deux réunions sont organisées par les agents publics ou les conseillers de l'État, qui délivrent un avis sur les risques, avant d'aller à la procédure de séparation de la famille.

EXTRAITS CHOISIS DE LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

1 - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.
Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

7 - La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 - La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'Ecole comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 - La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 - Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que les autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

14 - Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

La politesse est une clé magique qui ouvre de nombreuses portes. Dire “bonjour”, “au revoir”, “s'il te plaît”, “merci”, “pardon”, te permet d'avoir un bon contact avec les autres, surtout les adultes !

Lorsque tu t'adresses à quelqu'un il faut :

- regarder droit dans les yeux ton interlocuteur : la maîtresse, le professeur de sport, l'animateur du centre de loisirs...
- parler doucement : crier embête et fatigue tout le monde, à la cantine, à la garderie, au centre commercial, chez le coiffeur...
- attendre ton tour avant de prendre la parole : chez le boucher, à la maison, en classe...
- éviter toute insulte même lorsque tu es fâché : dans la cour de l'école, dans la rue...

La politesse c'est aussi ces petits détails qui feront de toi une personne agréable à fréquenter. Si tu souhaites marquer ton respect :

- arrive à l'heure à l'école, à ton cours de musique ou de sport, chez le médecin... Par contre, ne te mets pas en danger en courant sans faire attention dans les escaliers ou dans la rue,
- attends ton tour, ne bouscule pas les autres pour gagner une place au cinéma comme dans un magasin, en montant ou en descendant du bus,
- frappe à la porte avant d'entrer quelque part,
- reste discret, ne gêne pas les autres en faisant du bruit,
- mets ta main devant la bouche pour tousser, bâiller, éternuer,
- tiens la porte à ceux qui arrivent derrière toi.



Il est important de respecter les choses, qu'elles t'appartiennent ou pas. Il faut le faire de manière réfléchie. Evite le gaspillage, respecte les règles et les lois qui facilitent la vie en groupe. Ces règles existent à la maison, à l'école, dans ta ville. Si tu les oublies, tu risques une punition.

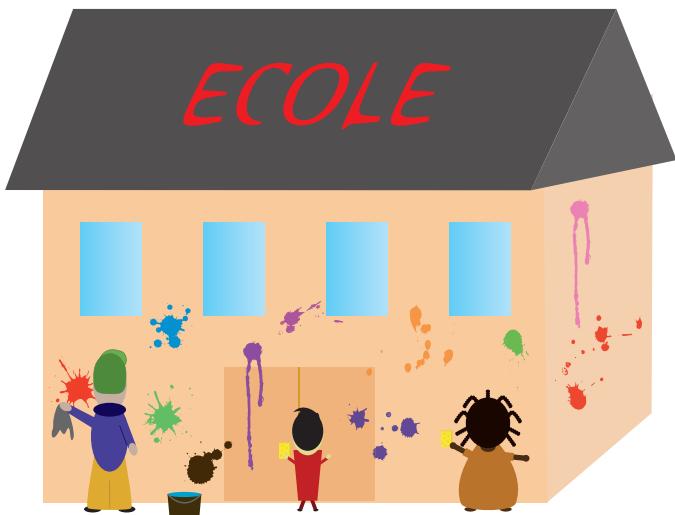
Pour être un enfant apprécié et respecté :

- prends soin des affaires des autres et de tes propres objets : livres, vêtements, fournitures scolaires, bicyclette. En plus, c'est agréable d'utiliser un matériel en bon état,
- respecte les biens publics : rues, trottoirs, places, parcs, jardins, bibliothèque, piscine, bus... mais aussi les chaises, bureaux, livres mis à disposition par la commune. Ils sont financés avec une partie des impôts que paient tes parents.

Travailler sur une table en mauvais état ce n'est pas très confortable !

Jouer dans un parc rempli de canettes vides c'est dangereux !

Voyager dans un bus sale c'est désagréable !



- ne jette pas tes détritus : papiers, chewing-gums, sacs en plastique, boîtes de soda... Certains produits mettent des années à disparaître. Utilise les poubelles,
- ne crache pas par terre. La salive contient des microbes,
- n'abîme pas le paysage en faisant des tags ou dessins n'importe où, en cassant les fleurs des jardinières, en arrachant les branches,
- veille aux mesures d'hygiène pour ne pas incommoder tes camarades : lave-toi chaque jour et n'oublie pas de te brosser les dents ! Utilise des mouchoirs en papier et jette-les à la poubelle, tire la chasse d'eau quand tu vas aux toilettes. Enfin, n'oublie pas de te laver les mains régulièrement.

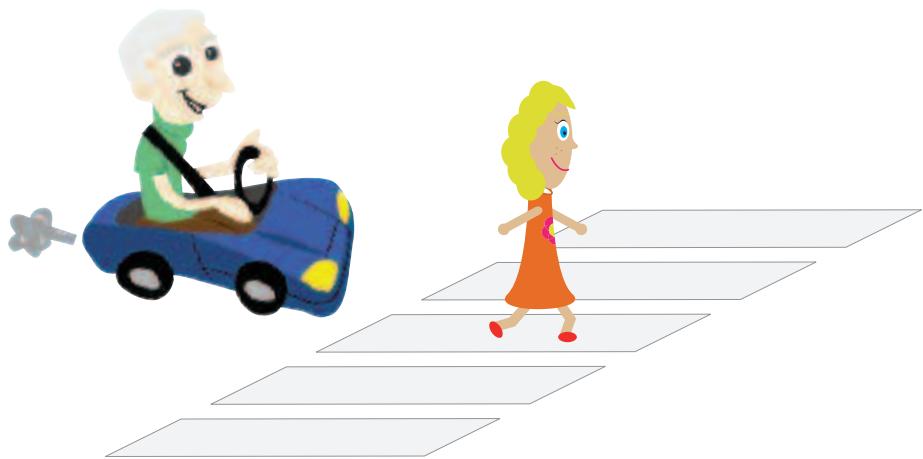


Les accidents de la route sont dûs à des étourderies et à un manque de vigilance. 40% des accidents mortels chez l'enfant surviennent sur des trajets courts et inférieurs à 3 km.

Pour ta sécurité, reste attentif aux règles de sécurité et du code de la route.

A pied ou en rollers :

- utilise le passage protégé avant de te rendre sur la chaussée, pense aussi à bien regarder à gauche puis à droite avant de t'engager.
- ne te précipite pas sur le trottoir d'en face pour rejoindre une personne qui t'attend.
- ne joue pas sur le trottoir, marche bien au milieu, et même si tu es en retard ne cours pas.
- reste attentif aux dangers qui peuvent se présenter.
- fais attention aux véhicules qui viennent d'autres rues notamment dans les carrefours.
- équipe toi correctement si tu fais du roller : genouillères, coudières, casques.

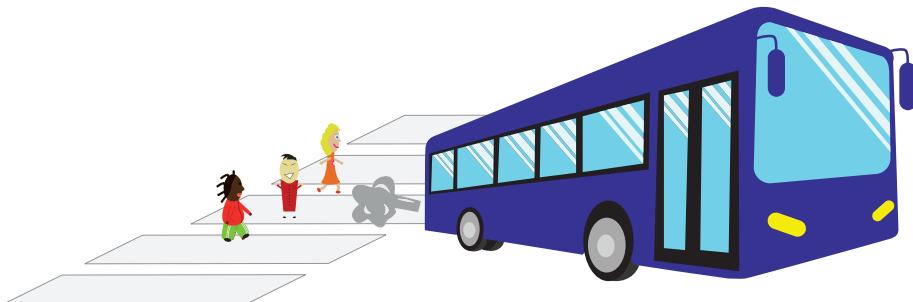


En voiture :

- attache ta ceinture de sécurité : voyager attaché doit être une habitude, c'est une obligation,
- pense également à bien t'installer dans ton siège ou coussin réhausseur, à l'arrière de la voiture. Selon ta taille et ta corpulence, ton réhausseur t'accompagnera jusqu'à tes 10 ans,
- monte et descends toujours du côté du trottoir,
- fais bien attention en ouvrant ta portière,
- explique à tes parents qu'ils ne doivent pas stationner devant la grille de l'école, sur le passage piétons ou sur les zébras... Il y va de ta sécurité et de celle des autres enfants.

En autocar :

- attache ta ceinture de sécurité si le car en est équipé,
- reste bien assis, ne te promène pas dans les allées,
- respecte la propreté du car,
- ne gène pas le chauffeur,
- ne traverse pas la rue en passant devant l'autocar,
- attends le départ de l'autocar pour traverser la rue.



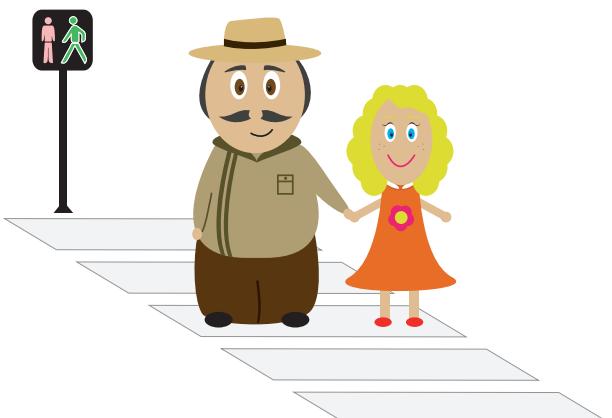
A bicyclette

- veille à ce que ton vélo soit bien équipé,
- sois attentif aux animaux ou aux enfants qui peuvent traverser la route subitement,
- mets ton bras si tu souhaites changer de direction,
- sois prudent avant et après chaque dépassement d'un autre véhicule,
- pense à porter des vêtements clairs et réfléchissants si tu circules en fin de journée,
- porte un casque : même s'il n'est pas obligatoire, il est vivement conseillé. Il peut te sauver la vie en cas d'accident.



Notre pays est de toutes les couleurs, pour tous et avec tous. Les différences font sa richesse. Tu dois être solidaire et tolérant, porter secours en cas de danger, ne jamais faire de mal aux autres. Tu dois connaître et appliquer ces règles simples au quotidien :

- ne mets pas quelqu'un de côté sous prétexte qu'il est différent, ne te moque pas de lui : accepte qu'il puisse jouer avec toi et tes amis,
- refuse d'engager toute forme de violence, contre une personne seule ou en groupe,
- la violence peut devenir dangereuse. De toute façon, se mettre à plusieurs contre une personne, c'est lâche !
- fais des efforts pour tenter d'intégrer un enfant qui joue, souvent seul dans son coin,
- explique ta façon de vivre à un enfant qui n'a pas la même couleur de peau ou les mêmes traditions que toi.
- préviens un adulte si tu penses qu'un de tes copains est en danger : joue à des jeux dangereux, est racketté ou agressé...
- pense à alerter un adulte et les secours pour venir en aide à un camarade accidenté,
- laisse la priorité aux personnes âgées ou aux personnes handicapées. Elles ont parfois des problèmes pour voir, parler, entendre ou bouger. Rends-leur service si besoin, aide-les à avoir la vie la plus facile possible.



Se sentir bien dans sa ville ou dans son école est important. Pour vivre heureux tous ensemble, il y a des règles de vie en communauté. Pour “être respecté il faut respecter les autres”. Pour vivre de manière sereine avec tes amis et ta famille, sois attentif à quelques règles :

- reste discret et calme : le bruit dérange et fatigue ton entourage. Pourquoi crier quand on peut se faire entendre en parlant normalement ?
- bavarder et chahuter en classe pénalisent tout le monde. Et personne ne peut plus entendre correctement. Résultat : la classe prend du retard,
- à la cantine, pour bien digérer, il faut être au calme et éviter cris et chahut,
- dans le bus, pour éviter l'accident, le chauffeur a besoin de calme pour conduire,
- ne dis pas de gros mots ou d'insultes : la grossièreté donne une mauvaise image,
- ne joue pas et ne cours pas sur le trottoir : la rue n'est pas une aire de jeux. Tu peux te mettre en danger, te faire percuter par un véhicule ou mettre en danger les autres,
- sois patient et ne bouscule pas les personnes devant toi, attends ton tour sans essayer de passer devant ceux qui sont devant toi.

La confiance se gagne avec le temps. N'accorde pas de crédit aux inconnus rencontrés dans la rue ou sur internet. Méfie-toi des animaux aussi car tu n'es jamais sûr de leur réaction. Avant de sortir, demande la permission à tes parents et dis-leur où tu es. Par prudence, apprends par cœur ton adresse et le numéro de téléphone où tu peux joindre tes parents.

Les relations humaines sont complexes. Tu dois adopter ton comportement en fonction de ton interlocuteur et des situations :

Avec les inconnus

- reste toujours prudent avec les personnes qui ne font pas partie de ton entourage proche,
- ne monte jamais dans une voiture et ne va nulle part sans avoir reçu l'autorisation de tes parents,
- ne reste pas près du véhicule d'un automobiliste qui te pose des questions,
- ne te déplace pas seul dans la rue, au parc ou dans les toilettes publiques,
- informe toujours tes parents de l'endroit et des personnes avec qui tu te trouves même si tu les connais,
- dis "NON" à toute personne qui provoque une situation qui te rend mal à l'aise et parles-en vite à quelqu'un en qui tu as confiance.



Sur internet

- demande la permission à tes parents avant de te connecter,
- n'ouvre pas des courriels ou des fichiers provenant de gens que tu ne connais pas,
- ne divulgue jamais des informations personnelles : âge, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, ta photo, ni même le quartier où tu habites ou l'école que tu fréquentes,
- utilise un pseudonyme,
- ne donne jamais rendez vous à un ami rencontré sur le net sans le consentement de tes parents,
- parle à tes parents des messages ou photos que tu pourrais découvrir sur le net et qui t'ont rendu mal à l'aise.

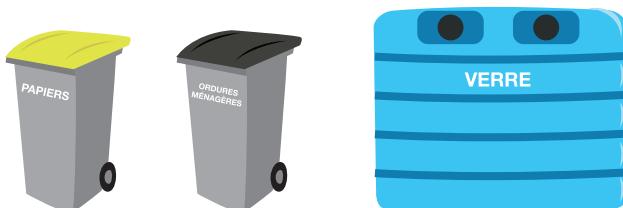
Avec les animaux

- reste prudent et vigilant, que tu connaisses ou pas l'animal,
- ne dérange jamais un animal lorsqu'il mange ou qu'il dort,
- ne surprends pas, n'agace pas et ne menace pas un animal,
- ne te précipite jamais sur un chien même pour lui faire un câlin, approche toi de lui doucement, sans gestes vifs,
- ne t'approche pas d'un chien qui grogne, d'un chien attaché, ou d'un chien dans une voiture pour le caresser,
- ne frappe pas, ne néglige pas et ne maltraite pas un animal.

C'est quoi le développement durable ?

C'est respecter et protéger son environnement. La survie de notre planète dépend de notre mode de vie et des habitudes que nous sommes prêts à prendre pour préserver et garder une terre en bonne santé. Petits et grands, nous sommes capables de protéger la planète par des gestes simples et quotidiens. Regarde... Toi aussi tu peux devenir un "éco-citoyen" en respectant quelques règles :

- éteins la lumière et les appareils électriques sans les laisser en position de veille,
- ne mets pas trop fort le chauffage,
- prends une douche plutôt qu'un bain,
- utilise l'eau chaude uniquement par besoin,
- ne gaspille pas le papier, utilise les deux faces d'une feuille si c'est possible,
- trie les déchets, ton école, ton quartier, ta ville seront propres et agréables à vivre,
- ne jette pas les piles, les médicaments, les ampoules avec les autres déchets,
- choisis, pour tes petits déplacements la marche, le vélo ou les transports en commun.



>> LES NUMEROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Vous pouvez joindre ces services à partir d'un portable en composant le 112.

Allo Enfance maltraitée : 119 / www.allo119.gouv.fr

SOS Médecins : 3624

Jeune violences écoute : 0 800 20 22 23

Défenseur National des Droits de l'Enfant : www.defenseurdesenfants.fr

Guichet d'Accès au Droit et de Prévention des Litiges : 03 59 413 413

Office de la Jeunesse : 03 21 61 37 00 / contact@officedelajeunesse.fr

Commissariat de police de Bruay-La-Buissière : 03 21 64 53 20

Accueil Maison des Services : 03 21 64 56 00

Mairie de Labuissière : 03 21 64 56 01

Michel Dupont, adjoint au Maire de Bruay-La-Buissière délégué à la Prévention, à la Tranquillité publique et à la Réglementation : 03 21 64 56 06

"A Bruay-La-Buissière, le respect je m'engage"

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité signé en juin 1999, la Ville, à l'initiative de Michel Dupont, adjoint délégué à la Prévention et à la Tranquillité publique, a lancé l'opération "A Bruay-La-Buissière, le respect je m'engage" en 2005. A travers une campagne d'information, elle sensibilise et souligne le coût des incivilités. Les thèmes abordés traitent du respect des biens publics, des relations de voisinage et inter-générations, de la sécurité routière, de la propreté canine, des chiens dangereux, du bruit, du tri des déchets...



A Bruay-La-Buissière,
le respect, je m'engage



635 PLAINTES

CHAQUE ANNÉE, POUR DES CONFLITS DE VOISINAGE

Respecter ses voisins

vie meilleure partagée !

Le RESPECT, ça change notre vie !

A Bruay-La-Buissière,
le respect, je m'engage



413 PLAINTES

POUR DÉGRADATIONS
DE BIENS PRIVES EN 2005

Respecter le bien d'autrui

vie meilleure partagée

Le RESPECT, ça change notre vie !

A Bruay-La-Buissière,
le respect, je m'engage

Le RESPECT, ça change notre vie !

154 524 €

UN AN DE DÉGRADATIONS

le prix de
2 terrains de sport

Le RESPECT, ça change notre vie !

A Bruay-La-Buissière,
le respect, je m'engage

Le RESPECT, ça change notre vie !

233 PIÉTONS

ACCIDENTÉS EN 2004
DANS LE PAS-DE-CALAIS

Respecter le code de la route

Protéger la vie de tous

Le RESPECT, ça change notre vie !

A Bruay-La-Buissière,
Le respect, je m'engage



**STRESS, PLAINTES,
CONFLITS...**

**PARTAGEZ LES BONS MOMENTS
PAS LE BRUIT !**

Le **RESPECT**, ça change ma ville !

A Bruay-La-Buissière,
Le respect, je m'engage



19 759 €

**POUR RAMASSER LES ORDURES JETÉES
DANS L'ESPACE PUBLIC EN 2005**

**le prix d'un séjour en
classe de neige
pour 82 élèves**

Le **RESPECT**, ça change ma ville !

A Bruay-La-Buissière,
Le respect, je m'engage

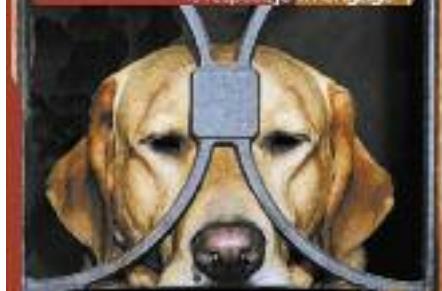


**DECHARGES SAUVAGES =
SALETÉ + DANGER**

**ET SI DEMAIN
C'ETAIT VOTRE ENFANT !**

Le **RESPECT**, ça change ma ville !

A Bruay-La-Buissière,
Le respect, je m'engage



**JUMP LABRADOR 12 ANS
1095 CROTTEES EN 1 AN**

**COUPABLE MAIS PAS RESPONSABLE
POUR UNE VILLE PROPRE
RAMASSEZ !**

Le **RESPECT**, ça change ma ville !

UNICEF : créé en 1946, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance agit pour protéger la vie des enfants du monde entier et s'efforce de créer les conditions nécessaires pour que les enfants vivent heureux, en bonne santé et dans la dignité. Il est présent dans 156 pays.

La France en chiffres : la France représente 26 régions (dont 4 outre-mer) ; 101 départements, 342 arrondissements, 4 039 cantons et 36 682 communes.

L'Union Européenne : l'Union Européenne compte 27 états membres ; 17 d'entre eux ont adopté l'euro. L'Estonie est le dernier pays à être entré dans l'euro-zone en janvier 2011.

Droit de vote : jusqu'à la Révolution Française, les français n'ont pas le droit de voter. En 1791, les hommes riches ont le droit de vote. Il faudra attendre 1848 pour que tous les hommes de plus de 21 ans puissent voter, 1944 pour que ce droit soit permis aux femmes. Depuis 1974, tous les français, hommes et femmes, de plus de 18 ans, peuvent voter.

Ta commune : la commune est gérée par un Conseil Municipal. Le conseil élit le maire et adopte des "délibérations", c'est à dire qu'il retient les meilleurs projets pour faire vivre la commune et l'embellir. Le maire est aussi un agent de l'état. Il dispose d'un "pouvoir de police" avec la possibilité de proposer des arrêtés municipaux transmis au commissaire de police pour leur application et pour assurer le bon ordre et la sécurité de sa commune. Les services municipaux appliquent les décisions du Conseil Municipal.

VIVRE TOUS ENSEMBLE!



POUR NOUS, LE RESPECT EST UN ART DE VIVRE!

Ce document a été réalisé par la Ville de Bruay-La-Buissière en collaboration avec l'Education Nationale, l'Office de la Jeunesse et tous les partenaires du Contrat Local de Sécurité.

>> www.bruaylabuissiere.fr